



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

06/11/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 147 semaine 06 novembre 2023

MONDE

BELGIQUE : REFUS DE MANUTENTIONNER DU MATÉRIEL MILITAIRE DESTINÉ À LA GUERRE EN PALESTINE !!!

Alors qu'un génocide est en cours en Palestine, les travailleurs des différents aéroports de Belgique voient des armes partir vers des zones de guerre.

Le chargement et le déchargement de ces armes contribuent à fournir des organisations pour tuer des innocents.

Nous, les différents syndicats actifs dans le secteur de la manutention au sol, demandons à nos membres de ne plus prendre en charge les vols qui acheminent du matériel militaire vers la Palestine/Israël, comme cela a été le cas au début du conflit avec la Russie et l'Ukraine, avec des accords et des règles claires.

Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et demandons aux gouvernements belges d'être cohérents et de ne pas tolérer que des cargaisons d'armes transitent par les aéroports belges.

En tant que syndicats, nous déclarons notre solidarité avec ceux qui font campagne pour la paix.

Le front commun syndical : CNE, UBT, Setca et Transcom.

APPEL DU SYNDICAT DE CLASSE GREC (PAME) AUX PEUPLES D'EUROPE POUR STOPPER LE MASSACRE À GAZA !

Nous relayons l'appel du syndicat de classe grec PAME adressé à tous les syndicats d'Europe !

SOULEVEZ VOUS MAINTENANT CONTRE LE MASSACRE DE GAZA !

Chers collègues, frères et sœurs, travailleurs d'Europe, sans distinction de race, de sexe, de religion ou de convictions politiques, nous lançons un appel à chacun d'entre vous, quelles que soient les différences ou les désaccords que nous pouvons avoir.

Aucune véritable organisation de la classe ouvrière ne peut rester un témoin silencieux des massacres perpétrés par Israël en Palestine !

Les gouvernements, les groupes d'entreprises et les organisations impérialistes tentent de faire taire la voix de la solidarité avec un peuple qui est exterminé jour après jour. Il s'agit d'un soutien clair aux crimes d'Israël.

Soutenir la paix et la lutte pour la liberté d'un peuple opprimé n'est pas du terrorisme.

Le silence et l'inaction sont un soutien aux crimes d'Israël. **Le silence de la CES est assourdissant.**

Même la population israélienne proteste contre le massacre de Gaza en exigeant un cessez-le-feu et une solution pacifique. Les syndicats palestiniens ont lancé un appel fort à la solidarité en déclarant

Cessez tout soutien, toute coopération avec l'État meurtrier d'Israël !

Les syndicats de tous les pays doivent mettre en place des actions contre la machine à tuer de l'OTAN et des États-Unis qui soutient le massacre du peuple palestinien.

Les syndicats de tous les pays doivent faire obstacle à l'armement de la main qui nous assassine. Empêcher l'armement militaire et économique d'Israël.

Condamner massivement les gouvernements et les multinationales qui persécutent l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien.

Renforcer les actions conjointes des syndicats militants du monde entier dans la lutte pour une PALESTINE LIBRE.

Des millions de travailleurs européens envahissent déjà les rues et manifestent malgré les interdictions des gouvernements. Des supporters brandissent des drapeaux palestiniens dans les stades, des militants bloquent des commerces israéliens, de jeunes enfants dessinent pour la paix et la liberté en Palestine.

Les travailleurs et les syndicats d'Europe ne peuvent pas rester silencieux. Le silence est synonyme de complicité. Nous appelons tous les syndicats d'Europe à se tenir aux côtés du peuple et des syndicats de Palestine. Samedi et dimanche, les 4 et 5 novembre, tous les travailleurs d'Europe se LÈVERONT avec des actions, des manifestations et des mobilisations multiformes et pour exiger

L'ARRÊT DU MASSACRE À GAZA !

LIBÉRER LA PALESTINE !

Grèce, PAME, Front militant de tous les travailleurs.

FRANCE

GIRONDE : « JE TRAVAILLAIS DANS LES VIGNES TOUTE LA JOURNÉE ET JE FAISAIS LE MÉNAGE LE SOIR », TÉMOIGNE UNE VICTIME D'ESCLAVAGE !

L'envers du décor : Une trentenaire d'origine marocaine a déposé plainte après six mois passés à travailler dans les vignes, avec au bout un seul mois de salaire. Elle était logée dans un Algeco insalubre contre un loyer de 150 euros.

Elle en veut à ce patron d'une entreprise viticole qui lui a fait miroiter un salaire mensuel de 1.650 euros et l'espoir d'une vie meilleure. En septembre 2022, une Marocaine de 33 ans est venue en France pour travailler dans les vignes, suivant les conseils de son cousin qui lui a présenté un recruteur. **Elle s'est retrouvée victime de pratiques de traite d'êtres humains.** « *Je voulais vivre mieux* », explique simplement la jeune femme, qui souhaite garder l'anonymat.

Logée dans un baraquement pour 150 euros par mois !

Loin de chez elle, elle se retrouve à payer 150 euros par mois pour avoir le droit d'occuper un bâtiment de fortune, sur le site de la cave coopérative à Lamothe-Montravel, une commune de Dordogne limitrophe de la Gironde. Huit autres hommes, recrutés également comme travailleurs saisonniers, sont logés dans un autre baraquement. Ils partagent des douches et sanitaires en piteux état.

« *En plus du travail dans les vignes toute la journée dans le Libournais, le Saint-Emilionnais et à Monbazillac, je faisais le ménage dans la maison* », raconte la trentenaire. Et sur six mois de travail, **un seul salaire lui est versé d'un montant de 1.500 euros.** Au bout d'un mois, elle se rend déjà bien compte que quelque chose cloche, mais elle ne sait pas vers qui se tourner et le patron promet de la rémunérer bientôt. C'est finalement en février 2023, appuyée par un collectif de particuliers informé des faits, qu'elle cesse de travailler pour rien.

Accompagnée par l'association de lutte contre les formes graves d'exploitation « *Ruelle* », elle a porté plainte et une procédure pour les neuf victimes de cette affaire a été ouverte **pour traite d'êtres humains, auprès du parquet de Bergerac.** Elle confie aujourd'hui avoir eu peur de ce patron, avoir été « *très énervée* » mais se sent mieux. Elle travaille et suit des cours intensifs de français, s'accrochant à l'espoir d'une « *belle vie* ».

L'employeur poursuivi pour traite a expliqué à la trentenaire qu'elle devait s'estimer « *chanceuse* » parce qu'elle **n'avait pas versé de droit de passage pour venir travailler en France.** C'est en effet assez courant que des « *prestataires agricoles véreux vendent des contrats agricoles à des travailleurs migrants d'origine marocaine, pour 12.000 à 15.000 euros, et les remercient rapidement après* », explique Bénédicte Lavaud-Legendre, juriste, chercheur au CNRS et présidente de Ruelle.

Beaucoup de victimes marocaines et roumaines !

Si des ressortissants de différents pays sont concernés par ces pratiques, les procédures judiciaires récentes font ressortir principalement des victimes marocaines et roumaines, pour le travail non rémunéré dans les vignes. « *Les Marocains ont un désir migratoire très fort, ils vendent souvent des terres pour partir et leur famille fait des sacrifices, détaille Bénédicte Lavaud-Legendre. Ce sont de jeunes hommes qui partent sans attaches familiales, sans enfant et qui peuvent avoir un métier dans leur pays d'origine, mais ils préfèrent le quitter pour aspirer à une vie meilleure en Europe. Les Roumains sont eux bien souvent des personnes en errance qui n'ont pas de domicile en Roumanie.* »

il est très difficile d'avoir une idée de l'ampleur réelle de la traite dans le milieu viticole girondin car seules sont connues les affaires qui débouchent sur une procédure judiciaire. **C'est la partie émergée de l'iceberg** même si, en s'appuyant sur ses recherches au CNRS, Bénédicte Lavaud-Legendre estime que le phénomène « *est davantage visible depuis 2018.* » Les parquets retiennent de plus en plus souvent la qualification de « *traite* », ce qui fait que les travailleurs sont plus enclins à dénoncer les faits dont ils sont victimes. De plus nombreuses affaires pourraient alors arriver jusqu'aux tribunaux.

LE GROUPE ACCORINVEST : MET EN JEU L'AVENIR DE SES SALARIÉS !

Le groupe AccorInvest (Sofitel, Mercure, Ibis, etc.) vient d'informer les élus de sa décision de céder environ **100 hôtels, entraînant la suppression de plus de 2.000 à 2.500 emplois en France et 6.000 dans le monde**. La direction d'AccorInvest a délibérément abandonné son secteur "*ultra éco*" (F1, Ibis Budget,...) et son secteur "*luxe*" (Sofitel, Thalassa, Novotel, Mercure,...).

Malgré les largesses de l'État, avec un soutien financier substantiel pendant la crise due à la COVID-19, comprenant l'**APLD pour plus de 300 millions, le PGE pour 500 millions**, ainsi que des exonérations sur les bas salaires, des aides octroyées sans contrepartie. La mauvaise gestion financière du groupe a détérioré la situation.

Le gouvernement, bien que conscient de cette situation, n'a pas pris de mesures pour mettre fin à cette mascarade financière. Les salarié-es, une fois de plus, seront les premières victimes des décisions des actionnaires, qui continuent à percevoir leurs dividendes. La Fédération CGT Commerce et Services exige qu'AccorInvest rende des comptes sur l'utilisation de cet argent public et que les salarié-es, sacrifié-es au nom du profit, ne voient aucun de leurs droits bafoués. Face à cette situation, la Fédération CGT Commerce et Services lance un appel à la mobilisation. Elle encourage tous les salariés du groupe AccorInvest à se rassembler et à se faire entendre par tous les moyens possibles (grèves, débrayages, etc.) dès maintenant pour mettre fin à cette destruction sociale sans précédent.

THOUROTTE (OISE) : LES FACTEURS DES ENVIRONS EN GRÈVE JUSQU'À NOUVEL ORDRE !

70 % des facteurs du Thourottois (Oise) sont en grève, un mouvement annoncé «illimité» !!!

Le courrier risque de mettre plus de temps à arriver si vous habitez à Thourotte ou dans ses environs. Jeudi au matin, les facteurs tenaient un stand sur le marché de Thourotte, devant la Poste, pour expliquer aux usagers les raisons de cette grève déclenchée la veille, mercredi. Un mouvement né de la volonté de La Poste de réorganiser les tournées sur ce secteur allant de Thourotte à Chiry-Ourscamp, Coudun, Janville...

Le secrétaire général de la CGT du secteur des activités postales et de la télécommunication de l'Oise, également rattaché à Thourotte évoque une série de décisions mal, voire pas acceptée par les agents. Il y a d'abord *«l'annonce de la suppression de deux tournées»*. Des tournées seront réparties à celles d'autres agents, les rallongeant *«parfois un peu, parfois beaucoup»*. En plus de ces deux tournées supprimées, deux autres vont passer *«en secteur d'ajustement»* : en période d'activité plus faible, se voit attribuer des secteurs complémentaires chaque jour.

Une factrice à deux ans de la retraite ciblée !

Parmi les agents ciblés par cette réorganisation, la CGT regrette *«que cela tombe notamment sur un agent à deux ans de la retraite»*. La factrice qui fait le centre-ville de Thourotte et ses commerces, *«une véritable institution»*, note la CGT dans un tract distribué sur le marché ce mercredi matin. Une autre tournée supprimée concerne *«un agent actuellement en arrêt après un accident du travail»*, note le syndicat.

Pour ces agents qui vont perdre leur tournée, la suite *«va être plus compliquée, notamment pour cette factrice qui va occuper un autre poste après 30 ans sur son secteur»*, estime la CGT. Physiquement, c'est plus dur, il faut de l'adaptabilité, c'est en général quelque chose qui est réservé aux jeunes, détaille la CGT. On dit qu'il faut un an pour apprendre sa tournée et deux pour y être bien : deux ans, c'est maintenant le temps que durent les réorganisations».

Baisse du courrier, mais de plus en plus de missions !

Alors que ces allongements de tournées sont partout justifiés à la Poste par la réduction du volume du courrier (en raison notamment de la dématérialisation), à Thourotte les agents répliquent *«que le volume de colis ne baisse pas»*, et que de nombreux services sont demandés aujourd'hui aux facteurs, *«comme veiller sur les aînés»*. Des tâches *«pas comptabilisées»*.

À Thourotte, les syndicats reprochent aussi à leur nouvelle direction à Compiègne, *«une dégradation du dialogue social !!!»*. *«Les réunions se font quand les délégués de la CGT, majoritaires ici, ne peuvent pas y assister, et quand nous y sommes, nous ne sommes pas écoutés»*.

70 % de grévistes !

C'est dans cette *«ambiance sociale dégradée»* que se sont déroulées les négociations sur les tournées, représentant à la fin selon le syndicat *«20 % des positions de travail en moins»*. Alors qu'ils militent pour le *statu quo*, ces changements doivent intervenir à la mi-novembre. Les grévistes demandent également de pouvoir conserver leur jour de repos hebdomadaire (contre des journées plus longues), de retrouver leurs titres restaurant (d'une valeur *«de 80 à 100 euros de valeur par agent»*), et la mise en place de la prime de 800 euros promise cet été par le gouvernement pour les agents de la Poste.

Ce jeudi, 19 facteurs pour 23 tournées étaient en grève à Thourotte. *«Et on va être de plus en plus nombreux»*, assure la CGT qui explique que le dialogue avec la direction régionale est toujours en cours.

UPM / RAFLATAC (MEURTHE ET MOSELLE) : SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS PAPETIERS !

Le Syndicat général du Livre et de la communication écrite (SGLCE-CGT) a pris connaissance de la lettre ouverte des salariés du site UPM Raflatac SAS Nancy, alertant sur les conséquences de la casse sociale qui s'organise dans l'entreprise, avec le licenciement de 60 salariés !

Ces licenciements sont inacceptables. Non seulement des familles entières vont se retrouver sans ressource, dans une grande précarité, mais ils réduisent également les capacités de production de l'entreprise, ce qui, inévitablement, dégradera fortement les conditions de travail des salariés restants.

On le sait, les licenciements n'ont jamais rendu les entreprises plus florissantes, au contraire !

Les seuls qui y gagnent quelque chose, ce sont les actionnaires, qui, une nouvelle fois, s'enrichissent sur le dos des travailleurs et des travailleuses, se moquant des conséquences de leurs politiques antisociales et prédatrices.

UPM, groupe papetier finlandais, est coutumier du fait. **Après avoir liquidé La Chapelle Darblay, en Seine-Maritime**, il s'attaque désormais aux autres entreprises du groupe. En clair, il continue la casse du secteur papetier en France et participe activement à la désindustrialisation de nos régions. Le SGLCE-CGT est solidaire des camarades papetiers, il soutient activement la lutte et la mobilisation en cours !

AUTOLIV : L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE VA LICENCIER ENVIRON 320 DE SES EMPLOYÉS EN FRANCE !

Le groupe suédo-américain Autoliv, spécialisé dans les airbags et les ceintures de sécurité, a l'intention de supprimer environ **320 emplois en France**. Cette annonce s'inscrit dans un plan plus vaste visant la réduction de **11% de ses effectifs dans le monde**.

Les employés français d'Autoliv n'échapperont pas à la coupe mondiale dans les effectifs, soit environ 20% de ses forces vives dans l'Hexagone (ils étaient 1 728 employés fin 2022).

Autoliv opère quatre sites de production d'airbags, de gonfleurs d'airbags et de générateurs de microgaz pour ceintures de sécurité en France à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), Chiré-en-Montreuil (Vienne), Pont-de-Buis (Finistère) et Survilliers (Val-d'Oise). La plupart des licenciements concernent les services généraux de production, mais d'autres branches telles que les ventes, la recherche et l'administration seront également touchées. Autoliv estime que les mesures prises devraient générer des économies d'environ 10 millions de dollars (environ 9,5 millions d'euros) en 2024, pour atteindre environ 20 millions de dollars en 2025 et environ 25 millions de dollars en 2026, lorsqu'elles seront pleinement mises en œuvre.

8 000 suppressions de poste dans le monde !

Dans la foulée, Autoliv avait annoncé la fermeture dans le courant de l'année 2025 d'une usine à Elmshorn, en Allemagne, et celle, possible, de Congleton, au Royaume-Uni.

POLLUTION DE L'USINE SYNTHEXIM : LA CGT ALERTE SUR LES RISQUES !

Le début du processus de sécurisation de l'usine Synthexim à Calais, classée Seveso seuil haut, fermée depuis mai dernier, ne rassure pas grand monde. Beaucoup de questions demeurent. Combien de tonnes restent à évacuer ?

Les polluants sont-ils tous identifiés ?

Le site est-il assez sécurisé contre les intrusions ?

La dépollution a bien débuté selon la préfecture du Pas-de-Calais, qui dresse un premier bilan de son avancée dans un communiqué daté du 9 octobre. Elle indique notamment que "tous les produits de la famille des amphétamines ont été retirés". Que le retrait du brome "devrait avoir lieu dans les prochaines semaines". Et pour le cyanure, que des "échanges sont en cours [...] avec des prestataires" pour le retirer.

Peu d'informations sur l'évacuation de produits !

Mais cet état des lieux ne semble pas rassurer pour autant. Le syndicat CGT a tenu une conférence de presse lundi 30 octobre pour faire part de son inquiétude. Et dénonce une communication "laconique" de la part du préfet. "Il y a un tas de questions et forcément de la suspicion."

"Il reste 1.800 tonnes de solvants acides encore sur le site, et pour certains, non étiquetés. Mais ils sont forcément toxiques et dangereux, puisque l'usine est classée Seveso seuil haut."

Selon le syndicat, 1.900 tonnes de déchets chimiques sont hébergées sur le site industriel (**dont 69 tonnes de cyanure, 386 kg de brome et 15 tonnes d'amphétamines**) Difficile de savoir quelle quantité, pour l'heure, a déjà été évacuée. "On n'a pas les chiffres exacts, on sait seulement que des produits sont sortis de l'usine, explique le secrétaire de l'Union locale de Calais. Ce qui est d'ordre à nous inquiéter."

Deux accidents en août déjà !

Deux accidents, avec des dégagements de fumée, ont déjà été signalés en août dernier, illustrant le potentiel danger de cette usine. La maire de la commune, avait d'ailleurs déposé une plainte contre X dans cette affaire, afin de demander des explications sur les raisons du placement en liquidation de l'entreprise en mai dernier, laissant près de 100 salariés sur le carreau. Et la non prise en charge de sécurisation du site par cette dernière.

Pour la CGT, les risques d'accident sont toujours d'actualité, la météo et les pluies à venir pourraient provoquer des réactions dangereuses avec les agents chimiques encore présents sur les lieux. "Cela pourrait être explosif."

HÔPITAL DE NICE : "BRADER LE FONCIER POUR CONSTRUIRE DES PAVILLONS DE LUXE" !

La CGT s'oppose au déménagement de l'hôpital de Cimiez à l'ouest de Nice !

Le projet de regrouper L'Archet, le centre Antoine-Lacassagne et l'hôpital de Cimiez en un même hôpital à l'horizon 2031 ne convainc pas la CGT. Elle refuse de voir l'offre de soins publique ne plus exister en centre-ville.

"Certes, on avait déjà entendu une possibilité de projet sur la 202. Mais rien d'aussi affirmatif que ce qui est paru dans les colonnes de Nice-Matin. Apprendre par voie de presse une décision aussi importante, c'est un manque de respect", indique le secrétaire général du syndicat CGT, après avoir lu les déclarations de Christian Estrosi, maire de Nice, également président du conseil de surveillance du CHU.

"Pourquoi aller sur la 202?", s'interroge le représentant syndical, qui reconnaît: "il peut y avoir un besoin de soins dans ce secteur, nous ne nous opposons pas à cette idée. Mais il n'est pas envisageable que les seuls pôles de santé publics soient situés aux extrémités de Nice: à l'est et à l'ouest! Au milieu, il n'y aura plus rien! Nous avons déjà perdu St-Roch comme hôpital de ville qui aurait été bien utile lors de la Covid..."

Avec ce chantier à plus de 500 millions d'euros, l'hôpital L'Archet, le centre Antoine-Lacassagne et l'hôpital de Cimiez seraient réunis sur la plaine du Var, à la même adresse.

Un regroupement que désapprouve la CGT: "nous avons déjà défendu un projet pour installer un pôle mère-enfant à Cimiez. Nous allons poursuivre dans cette direction. Sur place on a la structure, le cadre. Ce pôle est nécessaire car aujourd'hui les mères sont séparées de leur enfant lors d'une complication elles partent à L'Archet et le petit est à Lenval".

Conserver l'établissement de Cimiez s'impose comme une priorité pour le syndicat. "Brader le foncier et permettre à des promoteurs de construire des pavillons de luxe n'est pas une solution. **Pour nous, la santé n'a pas de prix.**"

RISQUES DE NETTOYAGE SOCIAL : 75 ASSOCIATIONS ALERTENT SUR LES RISQUES ENCOURUS PAR LES PLUS PRÉCAIRES DE LA POPULATION !

Au comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, au président Tony Estanguet, aux élus de paris et d'île-de-france, aux fédérations sportives, aux sponsors et partenaires des jeux !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront le plus grand événement jamais organisé en France. Pendant un été, Paris 2024 sera le cœur du monde. Les Jeux sont conçus pour être un festival populaire et multiculturel qui s'adresse au monde entier, une aventure qui va embarquer la France entière pour une expérience inédite.

Cependant, en France, et en région parisienne en particulier, de très nombreuses personnes sont en situation d'exclusion: bénéficiaires de l'aide alimentaire, personnes sans-abri ou bénéficiant d'hébergements d'urgence...

Les Jeux vont occasionner un bouleversement profond de la ville, avec un impact très négatif sur la vie de ces personnes : délogement des sans-abri, réduction des places d'hébergement d'urgence, fermeture des points d'accueil, diminution de la distribution d'aide alimentaire, déménagement des étudiants logés par les Crous, etc.

L'expérience des méga-événements sportifs dans le monde révèle un risque avéré de "*nettoyage social*" des rues. Ce dernier est devenu la procédure standard pour de nombreuses villes hôtes des Jeux Olympiques depuis les années 1980. A ce jour, tout porte à croire que Paris 2024 s'inscrive dans cette dynamique.

Face à ce risque et pour respecter son engagement d'exemplarité, nous demandons que les autorités publiques mettent en place une politique ambitieuse et concertée, dotée de moyens à la hauteur des valeurs Olympiques, pour garantir une continuité de la prise en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion, avant, pendant et après les Jeux.

Malgré les demandes répétées et plusieurs rencontres, les autorités publiques ne présentent aucun plan d'action et ne prévoient aucune concertation avec les acteurs associatifs et solidaires. Ceci n'est pas acceptable. **Nous demandons à pouvoir participer aux comités d'organisation et d'aménagements de la ville en préparation des JOP 2024.**

Par conséquent, nous lançons une campagne de sensibilisation, « *le revers de la médaille* » afin d'alerter l'ensemble des parties prenantes à la fête Olympique, sur le risque qu'elle soit ternie par un renforcement de l'exclusion de dizaines de milliers de personnes.

Nous vous invitons à rejoindre notre mobilisation et à exiger, à votre tour, des autorités publiques, l'élaboration, la mise en place et le suivi d'une véritable prise en charge concertée des personnes vulnérables.

NOUVEAU SUICIDE D'UN SALARIÉ DE LA BANQUE DE FRANCE : LES SYNDICATS DEMANDENT UNE ENQUÊTE !

Après trois suicides en quelques mois, les syndicats souhaitent élargir les investigations et « demandent une enquête concernant tous les suicides de collègues depuis 2019 »

Les syndicats de la Banque de France comptent demander une enquête après un nouveau suicide de salarié la semaine dernière, le troisième en quelques mois, ont indiqué les organisations syndicales.

Dans un communiqué, la CGT, premier syndicat de la banque centrale, souhaite élargir les investigations et « demande une enquête concernant tous les suicides de collègues depuis 2019 ». S'exprimant sur le dernier cas, « on compte demander une enquête pour éclaircir les causes », a confirmé un élu syndical.

« Les informations dont nous disposons à ce stade semblent montrer qu'aucune alerte professionnelle n'avait été relevée », précise une note interne de la Banque de France communiquée mardi aux salariés.

Trois semaines auparavant, les syndicats avaient décidé de lancer une expertise après deux suicides de salariés en juin, dont l'un **pointait directement dans une lettre la part de responsabilité de son employeur**. Le gouverneur avait au même moment annoncé le lancement d'un programme dit d'action « **Bien-être au travail** », selon lui « **plus utile que le vote d'une alerte syndicale sur l'ensemble de la Banque** ».

Ce plan, qui doit associer l'encadrement, les agents et les élus du personnel, commencera par des enquêtes dans tous les métiers du groupe et comprendra un volet sur la charge de travail.

*La CGT a critiqué dans son communiqué ce plan, qu'elle considère comme « **une contre-expertise à la main de la direction** », tandis que M. Pianet, du SNABF-Solidaires, espère qu'il y aura une « complémentarité » entre les deux expertises et que ce plan « débouchera sur des choses concrètes » !!!*

EMMAÛS : LA DIRECTION D'UNE COMMUNAUTÉ ASSIGNE DES COMPAGNONS POUR OBTENIR LA LEVÉE D'UN PIQUET DE GRÈVE !

La direction de la communauté Emmaüs de St-André-lez-Lille (Nord), dont une vingtaine de compagnons sont en grève depuis début juillet, a assigné des grévistes devant la Justice pour obtenir la levée du piquet de grève.

Le mouvement de grève a fait tâche d'huile dans d'autres communautés Emmaüs de la région, et le conseil d'administration national du mouvement a lancé en octobre des procédures contre les directions de deux communautés, dont celle de Saint-André-lez-Lille, dans le Nord.

Au total, neuf militants ont été assignés par la direction locale : six compagnons, l'union départementale de la CGT, son secrétaire et le représentant du comité des sans papiers du Nord (CSP59).

Traite d'êtres humains !

Une vingtaine de compagnons de la Halte Saint-Jean près de Lille, tous en situation irrégulière, sont en grève depuis début juillet, accusant la direction locale de les exploiter sans leur ouvrir de perspective d'insertion. Une enquête a été ouverte en mai pour « **traite d'êtres humains** » et « **travail dissimulé** » et confiée à la Brigade mobile de recherche zonale (BMRZ) et à l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI).

Selon la défense, « il n'y a aucun blocage et aucune occupation illicite ». Le mouvement de grève est « parfaitement légitime et respecte les règles du droit de la grève », a assuré Me Ioannis Kappopoulos, avocat des grévistes. « Les compagnons sont chez eux, ils ont leur logement à l'intérieur de la Halte Saint-Jean, rester dans les locaux n'est pas une occupation illicite ».

La décision doit être rendue le 7 novembre.

Fin août, une vingtaine de compagnons de la communauté de Grande-Synthe (Nord) s'étaient à leur tour mis en grève pour protester contre les conditions de travail. Des compagnons de deux autres antennes du Nord, Tourcoing et Nieppe, se sont également mis en grève en septembre pour dénoncer des conditions de travail indignes et réclamer des régularisations.

Pétition: Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes

La pétition continue, vous pouvez la signer et la faire signer en ligne:

<http://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/>

Quelques commentaires de signataires

Josiane Ma*y**

Y en a marre c'est toujours les mêmes qui s'enrichissent sur notre dos. Qu'elle honte

Régine Gr*****

LAMENTABLE et bien triste tous ces gros qui s'enrichissent sur les p'tits.

Marie -Christine Th*****

Je signe : Car c'est un scandale. Surtout que nous devons toutes et tous avoir une voiture électrique dans une dizaine d'année . C'est vraiment du n'importe quoi

